



VILLE D'AUCHY-LES-MINES

Département du Pas-de-Calais – 62138

ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE N° 78/2025
CARNAVAL ECOLE « LES PAQUERETTES » DU JEUDI 20 MARS 2025 DE
10H45 A 11H30
REGLEMENTATION CONCERNANT LA CIRCULATION

Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines

Vu le code des Communes, Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la commune.

Considérant que, pour des raisons de sécurité, qu'à l'occasion d'une manifestation « CARNAVAL DES PAQUERETTES » ; il y a lieu de régler temporairement la circulation routière.

ARRETE

Article 1 :

Jeudi 20 mars 2025 DE 10h30 A 11H30 un carnaval sera organisé par l'école les Pâquerettes avec défilé jusqu'à l'école Anne Franck.

La circulation des véhicules sera maintenue mais occasionnera une perturbation le temps du passage du cortège.

- Rassemblement des enfants dans la cour maternelle de l'école rue des Pâquerettes
- Rue des Pâquerettes en direction de la rue Basly
- Rue Emile Basly en direction de la rue Ignace Humblot
- Traversée de la rue Ignace Humblot
- Rue Grenier jusqu'à l'école « Anne Franck »
- Retour du cortège par le même itinéraire
-

Article 2 : Afin d'assurer la sécurité le long du défilé un véhicule sérigraphié Police Municipale se trouvera en tête de cortège. Des signaleurs munis de chasubles se positionneront aux intersections afin de bloquer la circulation temporairement.

Article 3 :

Tout infraction constatée au présent arrêté pourra faire l'objet d'un procès-verbal.

Article 4 :

Monsieur le **Commissaire Divisionnaire Benoit ALOE** du **Commissariat de Béthune**,
Monsieur Degroote responsable du Commissariat **d'Auchy-les-Mines**

Sont chargés chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera adressée à :

Monsieur Le Maire de la **Ville d'Auchy-Les-Mines**,
La Police Municipale d'AUCHY les MINES,

Le Lieutenant Jean-Pierre TOURNAY du Centre de Secours de Haisnes,
Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle à Lens.

Fait à Auchy-Les-Mines,
Le 27 février 2025


Monsieur le Maire
Jean-Michel LEGRAND.